

Région → Actualité

OCÉANE FAURE ■ C'est encore une fois une Bourbonnaise qui représentera la région à Miss France en décembre

La nouvelle Miss Auvergne se dévoile

Hier, Océane Faure avait du mal à redescendre de son petit nuage. La nouvelle Miss Auvergne garde les pieds sur terre même si elle a touché les étoiles en décrochant la couronne, vendredi, à Montluçon.

Gaëlle Chazal

Derrière ce sourire, ces cheveux blonds et ces grands yeux bleus se cache une jeune fille tout en réserve. Hier, Océane Faure avait toujours du mal à croire à ce qui lui était arrivé vendredi soir. Cette Moulinoise de 20 ans a été choisie parmi douze candidates pour représenter l'Auvergne le 17 décembre prochain à Montpellier, à l'élection de Miss France. Elle se livre à travers quelques questions décalées.

■ **Avez-vous un surnom ?** Comme j'étais la deuxième dauphine de Miss Allier, ma famille m'appelait dauphine.

■ **Votre couleur préférée ?** Le bleu et le rouge.

■ **Votre groupe ou chanteur préféré ?** J'écoute un peu de tout : variété française, électro...



CONSÉCRATION. Après Pauline Bazoge, ce sera au tour d'Océane Faure, Bourbonnaise elle aussi, de représenter l'Auvergne au concours Miss France, le 17 décembre prochain. PHOTO FLORIAN SALESSE

■ **Votre plat favori ?** Des lasagnes.

■ **Votre boisson favorite ?** Je n'en ai pas vraiment.

■ **Vos loisirs ?** J'aime les sorties entre copines et en famille. J'aime bien aller au cinéma et faire du sport régulièrement.

■ **Vous êtes adepte des réseaux sociaux ?** Oui. Assez. C'est de ma génération.

■ **Une destination touristique ?** Le Brésil, j'aimerais

bien y aller.

■ **Une destination de vacances ?** La mer, je pars souvent dans le Sud.

■ **Un objet indispensable.** Mon téléphone portable. Surtout en ce moment !

■ **Quel sport pratiquez-vous ou aimeriez-vous tester ?** Je fais surtout du fitness, de la musculation, un peu de course à pied. J'aimerais un jour essayer le surf.

■ **Si vous pouviez avoir un super-pouvoir ?** Celui de remonter le temps pour revivre de bonnes situations, des bons moments.

■ **Votre dernier fou rire ?** Je rigole assez souvent avec des copines, ma famille et avec les filles pendant le concours de Miss Auvergne.

■ **Une devise ?** Qui ne tente rien n'a rien.

■ **Qu'est-ce qui vous donne envie de vous lever le matin ?** J'ai hâte de voir les personnes qui comptent pour moi.

■ **Vous êtes plutôt fée du logis ou bordélique ?** Un peu bordélique !

■ **Couche tôt ou couche-tard ?** Couche-tôt.

EN BREF

Océane Faure
Océane est née le 27 août 1996. Elle est moulinoise mais en raison de ses études en troisième année d'infirmière, elle a pris un appartement à Yzeure. Elle a une grande sœur et deux demi-sœurs.

Miss France
Après avoir été 2^e dauphine de Miss Allier, Océane est Miss Auvergne 2016 depuis vendredi. Elle a été élue devant 1.000 personnes au Parc des expositions de Montluçon. Sa 1^e dauphine est Élodie Fedlaoui (Vic-le-Comte), sa 2^e dauphine Margaux Labbé (Orcet).

■ **Le message sur l'Auvergne que vous souhaitez porter pour Miss France ?** On a un beau patrimoine au niveau de l'architecture, de la nourriture... Pour moi, nous sommes aussi des personnes assez simples dans un milieu rural où il y a encore de l'entraide. ■

TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Le détenu demande réparation après 297 jours à l'isolement

Condamné en 2010 à vingt-deux ans de réclusion criminelle (avec une période de sûreté de quatorze ans et huit mois), Ranko Saric, Français de 38 ans, a passé, depuis, 297 jours à l'isolement. Et demande réparation à l'État...

Il avait été condamné par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône pour sa participation au meurtre d'une jeune prostituée bulgare de 22 ans, en mai 2005, à Marseille.

Incarcééré depuis quatre ans à la centrale de Moulins-Yzeure, il a précédemment été détenu à Marseille, à Fresnes, Saint-Maur, Lannemezan ou encore Béziers... Avec, à chaque fois, des périodes plus ou moins longues passées à l'isolement.

Il réclamait 8.910 euros à l'État

C'est justement ces conditions de détention que ce détenu, libérable en 2023, a contestées dernièrement devant le tribunal

administratif de Clermont-Ferrand.

Il estime en effet que ces divers placements à l'isolement étaient « illégaux », comme l'a indiqué le rapporteur public dans ses conclusions, et réclame donc 8.910 euros au ministère de la Justice, « pour réparation du préjudice moral » qu'il estime avoir subi.

« Des velléités d'évasion »

« Pour demander réparation d'un préjudice moral, encore faut-il être en mesure de le caractériser et de le démontrer, a poursuivi le rapporteur public. Or, M. Saric n'apporte pas d'éléments concrets pour étayer sa demande. Rien ne prouve que les périodes d'isolement aient eu des répercussions sur sa santé ou sa situation personnelle. De plus, ce détenu a été signalé comme ayant des velléités d'évasion ». Suivant les conclusions du rapporteur public, le tribunal, qui avait mis sa décision en délibéré, a rejeté, jeudi, la demande formulée par Ranko Saric. ■

Christian Lefèvre
christian.lefevre@centrefrance.com

FONDATION VARENNE ■ Deux conventions signées avec l'Éducation nationale

Ensemble pour l'éducation aux médias

Afin de développer sa mission d'éducation aux médias et à l'information, la Fondation Varenne a impulsé, au fil des ans, nombre d'initiatives en direction du jeune public.

De nombreux concours sont ainsi nés autour de thématiques variées : l'entreprise avec « Raconte-moi une entreprise et ses métiers » ou encore les arts et la culture avec le prix de la Jeune critique théâtre. Des opérations ont également été menées en commun avec le ministère de la Défense (« Mon quartier et ma ville en 14-18 », par exemple).

Pour conforter l'assise de ces manifestations, la Fondation vient de renforcer ses liens avec le ministère de l'Éducation nationale. Une convention cadre de partenariat a ainsi été signée, mercredi, par les deux institutions. Par cet engagement, la ministre Najat Vallaud-Belkacem et le président de la Fondation, Daniel Pouzadoux, traduisent une volonté commune : « La place croissante de l'information dans la société rend indispensable l'éducation de la jeunesse à la lecture et à l'analyse des médias



PARTENARIAT. Daniel Pouzadoux (à gauche) et Najat Vallaud-Belkacem ont signé deux conventions, mercredi, à Paris.

d'information, dont les médias numériques, par des apprentissages organisés », ainsi que le précise la convention.

Par ce texte, le ministère s'engage à « promouvoir les actions pédagogiques et éducatives de la Fondation Varenne en milieu scolaire ».

Une bonne nouvelle pour ladite fondation qui dispose ainsi d'une recon-

naissance au plus haut niveau de la pyramide éducative. « Cette convention nous donne une visibilité nationale, se félicite Daniel Pouzadoux. Nous sommes désormais positionnés comme un partenaire à part entière du ministère de l'Éducation nationale ».

Cette convention cadre triennale permettra en outre une plus grande fluidité

des échanges et des actions entre la Fondation et les différentes structures rattachées à l'Éducation nationale.

Promouvoir les actions pédagogiques de la Fondation en milieu scolaire

« C'est un élément capital : cette signature élimine tous les éventuels obstacles administratifs à l'avancée de nos travaux. » Des initiatives pourront donc être prises au niveau local (avec des proviseurs, des directeurs d'écoles etc) beaucoup plus directement et simplement qu'auparavant.

Les liens entre la Fondation et le ministère ont également été renforcés par la signature d'un second texte : une convention pour la promotion de la Réserve citoyenne de l'Éducation nationale, que la Fondation rejoint d'ailleurs en qualité d'ambassadeur. ■

François Desnoyers